MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1096 22 octobre 2003

SOMMAIRE

AIG European Real Estate, S.à r.l., Luxembourg 52583	Diva Well S.A., Luxembourg	52606
AIG European Real Estate, S.à r.l., Luxembourg 52583	E.B. S.A.H., Luxembourg	52582
ALP Investment S.A.H., Luxembourg 52600	E.P.H. S.A., Luxembourg	52605
Aleph Sicav, Luxembourg 52562	Electro-Stemmann, S.à r.l., Mamer	52605
Algar International S.A.H., Luxembourg 52569	Elitemodel.Com S.A., Luxembourg	52604
Algar International S.A.H., Luxembourg 52569	Elitemodel.Com S.A., Luxembourg	52604
Amadeus Holding S.A., Luxembourg 52567	Elwe Location, S.à r.l., Luxembourg	52601
APL S.A., Luxembourg	Erkada S.A., Luxembourg	52584
Aragorn Holding S.A., Luxembourg 52606	Euro IT Ventures S.A.H., Luxembourg	52576
Argest S.A., Luxembourg	Euro IT Ventures S.A.H., Luxembourg	52576
Armatex Holding S.A., Luxembourg 52600	European Leasing Holding S.A., Luxembourg	52584
Automate Invest Holding S.A., Luxembourg 52589	Financière Linvest S.A.H., Luxembourg	52584
Automate Invest Holding S.A., Luxembourg 52589	Ganeca S.A., Luxembourg	52584
Bagger Development Holding S.A 52562	Grand Financial Holding S.A., Luxembourg	52568
Baou S.A., Luxembourg 52566	Grevillea Holding S.A., Luxembourg	52562
Baou S.A., Luxembourg 52568	Gunnar S.A., Luxembourg	52584
BBL Renta Cash, Sicav, Luxembourg 52591	Hameur S.A., Howald	52575
Berlys Fashion S.A., Luxembourg 52564	Hameur S.A., Howald	52575
Best Invest S.A., Larochette	Hess Collection S.A., Contern	52569
Biagiotti International S.A., Luxembourg 52600	Hess Collection S.A., Contern	52573
Blatteus S.A.H., Luxembourg 52566	Holpa S.A., Luxembourg	52585
Boortmalt Finance S.A. Holding, Luxembourg 52602	I.H.P., International Hebdo Press S.A.H., Luxem-	
Boortmalt International S.A., Luxembourg 52607	bourg	52576
Boortmalt Overseas Group S.A., Luxembourg 52605	Ictinos S.A.H., Luxembourg	52584
Brignier International S.A., Luxembourg 52580	Immeuble Holding S.A., Luxembourg	52586
Brignier International S.A., Luxembourg 52580	Inatol S.A	52581
Carrus Finances S.A.H., Luxembourg 52568	Industries Réunies de Luxembourg S.A., Luxem-	
Champs Finances Holding S.A., Luxembourg 52574	bourg	52585
Charme Holding S.A., Luxembourg 52588	International Hotel Development Company S.A.H.,	
Colmado S.A.H	Luxembourg	52585
Colmado S.A.H	Jetfly Aviation S.A., Luxembourg	52606
Compagnie Maritime Luxembourgeoise S.A.H.	Jusnoba S.A., Luxembourg	52585
(CML), Luxembourg	Kadouri 26 S.A.H	52582
Cymont Holding S.A., Luxembourg 52580	Kadouri 26 S.A.H	52583
Datatec International Holding S.A., Luxembourg . 52568	(Die) Kranspezialisten S.A., Ehlange-sur-Mess	52600
Datatec International Holding S.A., Luxembourg . 52579	Kypselux S.A., Luxembourg	52586
Diamer Invest Holding S.A., Luxembourg 52580	Lakshmi S.A., Luxembourg	52588
Dibe, S.à r.l., Luxembourg 52607	Levhotel S.A., Luxembourg	52565
Discount Trading S.A., Grevenmacher 52581	Levhotel S.A., Luxembourg	52590
Diva Well S.A., Luxembourg 52606	Litec S.A. Holding	52587

Maitland & Co, S.à r.l., Luxembourg	52607	Sella Sicav Lux, Sicav, Luxembourg	52591
Maitland & Co, S.à r.l., Luxembourg	52607	Socomex S.A.H., Luxembourg	52585
Maripe Holding S.A., Luxembourg	52587	Sofinpa S.A., Luxembourg	52605
Maro-Invest S.A., Luxembourg	52577	Tanalux S.A.H., Luxembourg	52601
Marvel S.A., Luxembourg	52574	Tanalux S.A.H., Luxembourg	52601
Matériel Elwe Service, S.à r.l., Luxembourg	52601	Tanalux S.A.H., Luxembourg	52602
Matthews Holding S.A., Luxembourg	52602	Tanalux S.A.H., Luxembourg	52602
Mayton S.A., Luxembourg	52608	Teamsearch Luxembourg Holding S.A., Luxem-	
Nafcod S.A.H., Luxembourg	52583	bourg	52574
Nafcod S.A.H., Luxembourg	52583	Teamsearch Luxembourg Holding S.A., Luxem-	
Naja Investment S.A.H., Luxembourg	52590	bourg	
Naja Investment S.A.H., Luxembourg	52590	Tinola Holding S.A., Luxembourg	52589
North Trade Holdings S.A., Luxembourg	52605	Tiscali Luxembourg S.A., Luxembourg	52563
Odissea Investments S.A., Luxembourg	52586	Tiscali Luxembourg S.A., Luxembourg	52563
Pianon S.A., Bettange-sur-Mess	52564	TMF Administrative Services S.A., Luxembourg	52575
Prestige Investment Holding S.A., Larochette	52603	Ultimo Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-	
ProLogis Directorship, S.à r.l., Luxembourg	52576	bourg	52593
(La) Relatière S.A., Luxembourg	52589	Vandelay Industries, S.à r.l., Luxembourg	52601
Rhombus Sun and Fun, S.à r.l., Luxembourg	52565	Viehverwertungszentrale, Société Coopérative,	
Rondo Holding S.A., Luxembourg	52590	Luxembourg	52567
S3 I S.A.H., Luxembourg	52582	Viehverwertungszentrale, Société Coopérative,	
S3 I S.A.H., Luxembourg	52582	Luxemburg	52567
Saris S.A., Luxembourg	52566	Wallaby S.A., Luxembourg	52566
Sella Global Strategy Sicav, Luxembourg	52599	Zanmit Investment S.A., Luxembourg	52581
Sella Global Strategy Sicav, Luxembourg	52599		

BAGGER DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 25.089.

La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec effet au 18 septembre 2003, le siège social de la société BAGGER DEVELOPMENT HOLDING S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C. section B 25.089.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

EURO REVISION S.A.

Signature

Pour le conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05637. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061624.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

ALEPH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.857.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(061507.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

GREVILLEA HOLDING S.A., Société Anonyme, (anc. RECCIOTTO HOLDING S.A.).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 74.698.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00279, a été déposé au

registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061515.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TISCALI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.842.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2001

Affectée au report à nouveau

Composition du conseil d'administration au cours de l'exercice 2001

- M. Ruud Huisman
- M. Manuel Roche
- M. Luigi Scardovi

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE, 291, route d'Arlon, L-8001 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061105.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er octobre 2003.

TISCALI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme. Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 69.842.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2003

L'assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie à 10.00 heures au siège de la société.

Etaient présents tous les actionnaires de la société, à savoir:

TISCALI INTERNATIONAL BV, détenant 30 actions, représentée par M. Cristofori

TISCALI BV, détenant 1 action, représentée par M. Huisman

- M. Huisman est nommé Président.
- M. Huisman désigne comme secrétaire M. Van Grimbergen.
- M. Huisman désigne comme scrutateur M. Cristofori.

Tous les associés se reconnaissent dûment et valablement convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire et reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour. L'Assemblée étant dûment constituée, elle peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2002,
- Présentation, approbation des comptes annuels, Bilan, Comptes de résultat et annexe, arrêtés au 31 décembre 2001,
 - Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2001,
 - Ratification de la nomination du Commissaire pour l'année 2002,
 - Modification date de l'Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes,
- Décision de la poursuite des activités de la Société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée,
 - Pouvoirs pour formalités.
 - M. Huisman ouvre la séance.

Après discussion et personne ne prenant plus la parole, les associés présents votent à l'unanimité les résolutions suivantes:

1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du Rapport Général du commissaire sur l'exécution de leur mission au cours de l'exercice 2001, approuve les comptes annuels dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2001. De même elle donne décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat à la même date.

2ème résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 582.594,12 EUR au report à nouveau.

3ème résolution

L'Assemblée Générale décide de ratifier la prolongation du mandat de DELOITTE & TOUCHE en tant que Commissaire pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002.

4ème résolution

L'Assemblée décide de réunir dorénavant l'Assemblée Ordinaire d'approbation des comptes le dernier jeudi du mois de juin.

5^{ème} résolution

L'assemblée décide conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, de poursuivre les activités de la société malgré la perte dépassant la moitié du capital social. L'actionnaire se déclare disponible à augmenter le capital social sur première demande du conseil d'administration de la société, d'un montant suffisant à la couverture des pertes.

6ème résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de publication et de dépôt prescrites par la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Luxembourg, le 8 mars 2003.

Signature / Signature / -

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06257. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061111.3/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er octobre 2003.

PIANON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4975 Bettange-sur-Mess, 5, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.487.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 30 juin 2003

L'assemblée générale extraordinaire de PIANON S.A. a pris ce jour à l'unanimité des voix, la résolution suivante: Sont élus administrateurs pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Jean Pianon, ingénieur, demeurant à 23, rue des Carrières, L-8016 Strassen;
- Madame Avila Jimenez Maria, employée, demeurant à 23, rue des Carrières, L-8016 Strassen;
- Mademoiselle Pianon Emmanuelle, étudiante, demeurant à 23, rue des Carrières, L-8016 Strassen.

Est élue commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans la société:

- VO CONSULTING ayant son siège à L-4963 Clemency, 8, rue Haute.

Dès lors le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Pianon, ingénieur, demeurant à 23, rue des Carrières, L-8016 Strassen;
- Madame Avila Jimenez Maria, employée, demeurant à 23, rue des Carrières, L-8016 Strassen;
- Mademoiselle Pianon Emmanuelle, étudiante, demeurant, à 23, rue des Carrières, L-8016 Strassen.

Itzig, le 17 septembre 2003.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061085.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er octobre 2003.

BERLYS FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.873.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration, tenu par voie circulaire

Conformément à l'article 51, alinéa 4 de la loi Fondamentale sur les sociétés commerciales, les administrateurs restants procèdent à la nomination par voie de cooptation de Madame Corina Faber au titre d'administrateur de catégorie B provisoire en remplacement de Monsieur François Derême, démissionnaire.

Cette nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale aux fins d'élection définitive.

Pour la Société

BERLYS FASHION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04097. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061346.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ARGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2737 Luxembourg, 15, rue Wurth Paquet. R. C. Luxembourg B 50.848.

ARGEST S.A. inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 50.848 au capital de 93.000,- euros.

Il est requis l'inscription et la publication d'une modification au niveau des personnes constituant le Conseil d'administration ainsi qu'une précision quant aux droits d'engagement, le tout comme suit:

«Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège en date du 16 septembre 2003 qu'il a été procédé aux constatations et décisions suivantes:

- Le sieur Gérard Eischen, L-8253 Mamer, a démissionné du poste d'administrateur avec effet au 16 septembre 2003;
- L'administrateur sortant a été remercié et décharge pleine et entière lui a été accordée;
- A été nommé en remplacement, le sieur Guillaume Groff, demeurant 5, Néi Wiss, Crauthem, qui continuera le mandat du démissionnaire jusqu'à expiration;
- Le Conseil d'administration est dès lors composé des administrateurs Joseph Dell, Guillaume Groff et Marie-Hélène Lucas, épouse Ries Michel;
 - Les mandats des administrateurs sont exécutés à titre gratuit.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, ainsi constitué, tenue au siège en date du 16 septembre 2003 dès après la tenue de cette assemblée générale extraordinaire que les décisions suivantes ont été prises:

- La présidence de l'administrateur Dell a été réaffirmée
- L'engagement de la société a été respectivement réglé et précisé comme suit:
- Pour ce qui est de la gestion courante, la société se trouve engagée conformément aux stipulations statutaires, à savoir par les signatures conjointes de deux administrateurs à défaut d'une délégation spéciale conforme aux stipulations statutaires.
- Pour ce qui est de l'exercice des professions pour lesquelles une autorisation d'établissement devra être délivrée par les instances compétentes conformément à la loi d'établissement du 28 décembre 1998, modifiée le 4 novembre 1997, l'administrateur sur la qualification personnelle duquel reposera l'autorisation aura impérativement co-signature de sorte que les actes d'engagement relatifs au volet «ingénieur-conseil en mécanique» devront impérativement porter la co-signature du sieur Groff Guillaume et les actes d'engagement relatifs au volet «architecte» devront impérativement porter la co-signature soit de la dame Lucas Marie-Hélène, épouse Ries Michel soit du sieur Dell.»

Pour extrait conforme au contenu du procès-verbal et pour réquisition.

Le 16 septembre 2003.

J. Dell / G. Groff

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00257. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061114.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er octobre 2003.

RHOMBUS SUN AND FUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 34.435.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061162.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

LEVHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.224.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2003

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société LEVHOTEL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061244.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

WALLABY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 65.962.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré le 30 octobre 2000 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 31 octobre 2000:

- Conseil d'administration au 31 décembre 1998

Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg

Madame Malou Faber, maître en droit, demeurant à Bergem

Il y a lieu de lire au bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré le 6 novembre 2000 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 8 novembre 2000:

- Conseil d'administration au 31 décembre 1999

Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg

Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg

Il y a lieu d'ignorer la décision du Conseil d'administration prise en date du 22 mars 2002 ayant trait à la nomination de Monsieur Marcel Recking comme nouveau membre du Conseil d'administration, enregistrée le 25 mars 2002 et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés le 26 mars 2002, alors qu'il n'y a pas eu de remplacement d'un des administrateurs de la société en fonction à la date de cette décision.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061117.3/317/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er octobre 2003.

SARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 68.329.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061163.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BAOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.895.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061167.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BLATTEUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 36.120.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061173.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

VIEHVERWERTUNGSZENTRALE, Société Coopérative.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 6.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05773, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour la société

Signature

(061361.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

VIEHVERWERTUNGSZENTRALE, Société Coopérative.

Gesellschaftssitz: L-2265 Luxemburg-Hollerich, 1, rue de la Toison d'Or.

H. R. Luxemburg B 6.114.

Bericht der Generalversammlung vom 22. Juli 2003

Anwesend: HH. Thinnes, de Schorlemer, Jacobs, Knepper, Medinger, Meyers, Mille, Steichen, Weirich,

Magar, Mangen und Jacques vom Aufsichtsrat

Diederich, Feidt von der Belegschaft.

- 1. Präsident Jos. Thinnes eröffnet die Sitzung und begrüsst die anwesenden Mitglieder.
- 2. Anschliessend gibt er einen Überblick über die Aktivitäten des lahres 2002, das im Vergleich zum Voriahr als wesentlich besser zu betrachten ist, da endlich wieder ein positives Geschäftsresultat erzielt werden konnte.
- 3. Georges Schmit von der Buchführungsstelle präsentiert die Bilanz, sowie die Gewinn- und Verlustrechnung des Jahres 2002 und gibt zu einzelnen Posten die nötigen Erklärungen.
- 4. Im Namen des Aufsichtsrates präsentiert dessen Präsident François Jacques den Bericht der Aufsichtsratssitzung vom 11. Juli 2003, in der dieses Gremium die Geschäftskonten des abgelaufenen Jahres unter die Lupe genommen hat. Die Analyse des Aufsichtsrates hat ergeben, dass einige Posten der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung einer Korrektur unterzogen wurden, die noch eine Verbesserung des Geschäftsresultates zur Folge hatten. Vorbehaltlich der in seinem Bericht aufgelisteten Bemerkungen, schlägt der Aufsichtsrat der Generalversammlung vor, die Geschäftskonten des Jahres 2002 anzunehmen und den erzielten Gewinn auf das nächste Geschäftsjahr zu übertragen. Schliesslich dankt er H. Schmit und der Belegschaft für ihren jeweiligen Einsatz während des vergangenen Geschäftsjahres.
- 5. Nachdem sich Präsident Thinnes diesen Dankesworten angeschlossen hat, werden die Bilanz, sowie die Gewinnund Verlustrechnung des Jahres 2002 einstimmig angenommen und der Geschäftsführung wird Entlastung erteilt. Desweiteren wird beschlossen, den erzielten Geschäftsgewinn in den Reservefonds zu übertragen.
- 6. Da unter Verschiedenes keine Wortmeldung vorliegt, wird die Versammlung mit einem Umtrunk und einem kleinen Imbiss geschlossen.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061362.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AMADEUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 49.827.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003

Acceptation de la démission de Messieurs Jean Bintner et Norbert Werner comme administrateurs. L'assemblée leur donne décharge jusqu'à ce jour. Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux administrateurs en remplacement de Messieurs Jean Bintner et Norbert Werner, démissionnaires. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour la société

AMADEUS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061348.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BAOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 39.895.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2003

Monsieur Norbert Schmitz est réélu administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont élus administrateurs pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société BAOU S.A. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03722. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061353.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

GRAND FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 80.481.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 26 septembre 2003 au siège social de la société que:

1) Monsieur Alexander Vladimirovich Kolonin, demeurant Sadovaya - Chernogryazskaya 13/3 str 1; 105064 Moscow Russia est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Monsieur Yuri Shirmankin démissionnaire avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

Pour extrait conforme

P. Hemy / C. Reiners

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061360.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

CARRUS FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 38.552.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061176.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DATATEC INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 59.994.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administraiton de la société DATATEC INTERNATIONAL HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 18 avril 2003 au siège social que:

Le conseil d'administration décide d'accepter la démission de M. Robin Rindel, administrateur. Cette démission a pris effet au 17 avril 2003. Il n'est pas pourvu à son remplacement.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061363.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ALGAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 46.353.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur Administrateur

Pour A.T.T.C. S.A. (gérant) Pour A.T.T.C. S.A. (gérant) E. Patteet J.P. Van Keymeulen Administrateur-délégué Administrateur-délégué

(061369.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ALGAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 46.353.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire, tenue le 22 septembre 2003

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l. et A.T.T.C. SERVI-CES, S.à r.l., ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. CONTROL S.A., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l. Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

Administrateur Administrateur

Pour A.T.T.C. S.A. (gérant) Pour A.T.T.C. S.A. (gérant) E. Patteet J.P. Van Keymeulen Administrateur-délégué Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061367.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

HESS COLLECTION S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter. R. C. Luxembourg B 65.013.

In the year two thousand and three, on the sixteenth of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of HESS COLLECTION S.A., a société anonyme, having its registered office at L-2630 Luxembourg, 128, rue de Trèves, trade register Luxembourg section B number 65.013, incorporated by deed dated on June 26th, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 655 of September 16th, 1998.

The meeting is presided by Miss Alexia Uhl, jurist, with professional address in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. The chairman appoints as secretary Mrs Andrea Witt, employee, with professional address in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The meeting elects as scrutineer Mrs Nathalie Tibor, chartered accountant, with professional address in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The chairman requests the notary to act that:

- I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- Closed, the attendance list let appear that, the seventeen thousand seven hundred (17,700) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1. Transfer of the registered office from L-2630 Luxembourg, 128, route de Trèves to L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.
 - 2. Amendment of the first paragraph of article two of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version:

«The registered office is in Contern».

French version:

«Le siège de la société est établi à Contern».

- 3. Increase of the share capital by incorporation of an amount of USD 280,000.- (two hundred eighty thousand US dollars) out of undistributed profits of HESS COLLECTION S.A. in order to raise it from USD 1,770,000.- (one million seven hundred seventy thousand US dollars) to USD 2,050,000.- (two million fifty thousand US dollars) by the issuance of 2,800 shares of USD 100.- each, each shareholder subscribing proportionally to his participation in the share capital.
 - 4. Amendment of the first paragraph of article five of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version:

«The subscribed capital of the company is fixed at USD 2,050,000.- (two million fifty thousand US dollars) divided into 20,500 (twenty thousand five hundred) shares with a par value of USD 100.- (one hundred US dollars) each.»

French version:

«Le capital souscrit est fixé à USD 2.050.000,- (deux millions cinquante mille dollars US) représenté par 20.500 (vingt mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune».

5. Amendment to article 4 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version:

«The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The purpose of the company is also the custody of art collection for its own account or for the account of group companies.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.»

French version:

«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties

La société a également pour objet de fournir des prestations en relation avec la garde d'objets d'art, pour son propre compte ou pour le compte des sociétés du groupe.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the company from L-2630 Luxembourg, 128, route de Trèves to L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the first paragraph of article two of the Articles of Incorporation, which will read as follows:

«Art. 2. The registered office is in Contern»

Third resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of USD 280,000.- (two hundred and eighty thousand US Dollars) out of undistributed profits of the company, so as to raise it from its present amount of USD 1,770,000.- (one million seven hundred seventy thousand US Dollars) to USD 2,050,000.- (two million fifty thousand US Dollars), by the issue of 2,800 (two thousand eight hundred) new shares having a par value of USD 100.- (one hundred US Dollars) each, each shareholder subscribing proportionally to his participation in the share capital.

Fourth resolution

The meeting decides to admit to the subscription of the 2,800 (two thousand eight hundred) new shares each share-holder subscribing proportionally to his participation in the share capital.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the shareholders, represented by Mrs Nathalie Tibor, by virtue of the aforementioned proxies; declared to subscribe to the 2,800 (two thousand eight hundred) new shares, each shareholder subscribing proportionally to his participation in the share capital, and to have them fully paid up.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of Article five of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at USD 2,050,000.- (two million fifty thousand US dollars) divided into 20,500 (twenty thousand five hundred) shares with a par value of USD 100.- (one hundred US dollars) each.»

Sixth resolution

The meeting decides to amend article 4 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The purpose of the company is also the custody of art collection for its own account or for the account of group companies.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately four thousand Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up an duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HESS COLLECTION S.A., ayant son siège social à L-2630 Luxembourg, 128, rue de Trèves, R. C. S. Luxembourg section B numéro 65.013, constituée suivant acte reçu le 26 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 655 du 16 septembre 1998.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Madame Andrea Witt, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie Tibor, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les dix-sept mille sept cents (17.700) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de la société de L-2630 Luxembourg, 128, route de Trèves à L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.
 - 2.- Modification du premier paragraphe de l'article deux des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

«The registered office is in Contern».

Version française:

«Le siège de la société est établi à Contern».

- 3.- Augmentation du capital social par incorporation des bénéfices reportés d'un montant de USD 280.000,- (deux cent quatre-vingt mille US Dollars) de façon à le porter de USD 1.770.000,- (un million sept cent soixante-dix mille US Dollars) à USD 2.050.000,- (deux millions cinquante mille dollars), par l'émission de 2.800 actions de USD 100,- chacune, chaque actionnaire souscrivant proportionnellement à sa participation dans le capital social.
 - 4.- Modification du premier paragraphe de l'article cinq des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

«The subscribed capital of the company is fixed at USD 2,050,000.- (two million fifty thousand US dollars) divided into 20,500 (twenty thousand five hundred) shares with a par value of USD 100.- (one hundred US dollars) each.»

Version française:

«Le capital souscrit est fixé à USD 2.050.000,- (deux millions cinquante mille dollars US) représenté par 20.500 (vingt mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune».

5.- Modification de l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

«The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The purpose of the company is also the custody of art collection for its own account or for the account of group companies.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.»

Version française:

«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a également pour objet de fournir des prestations en relation avec la garde d'objets d'art, pour son propre compte ou pour le compte des sociétés du groupe.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-2630 Luxembourg, 128, route de Trèves à L-5326 Contern à L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. Le siège de la société et établi à Contern.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de USD 280.000,- (deux cent quatre-vingt mille dollars US), par incorporation des bénéfices reportés de la société, afin de le porter de son montant actuel de USD 1.770.000,- (un million sept cent soixante-dix mille dollars US) à USD 2.050.000,- (deux millions cinquante mille dollars US), par l'émission de 2.800 (deux mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune, chaque actionnaire souscrivant proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 2.800 (deux mille huit cents) actions nouvelles, les actionnaires actuels, en proportion de leur participation dans le capital social.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite les actionnaires actuels, représentés par Madame Nathalie Tibor, en vertu des procurations dont mention ciavant;

ont déclaré souscrire aux deux mille huit cents (2.800) actions nouvelles, chacun proportionnellement à sa participation dans le capital social, et les libérer intégralement.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. premier paragraphe.** Le capital souscrit est fixé à USD 2.050.000,- (deux millions cinquante mille dollars US) représenté par 20.500 (vingt mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune»

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a également pour objet de fournir des prestations en relation avec la garde d'objets d'art, pour son propre compte ou pour le compte des sociétés du groupe.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Uhl, A. Witt, N. Tibor, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 70, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

J. Elvinger.

(061302.3/211/253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

HESS COLLECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 65.013.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061303.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

MARVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 84.650.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 18 septembre 2003 Résolution

Les actionnaires sur la proposition du conseil d'administration nomment les administrateurs et le commissaire aux comptes pour un nouveau mandat expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Administrateurs:

MM. Manuel Frias, employé privé, demeurant à 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président et administrateur-délégué;

Michael Twinning, employé privé, demeurant au 43-45 Portman Square, Londres W1H 6DH, Angleterre, administrateur:

Simon Dan Palley, employé privé, demeurant au 43-45 Portman Square, Londres W1H 6DH, Angleterre, administrateur;

Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur

Jean-Marc Léonard, employé privé, demeurant à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-Al05062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061368.3/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

CHAMPS FINANCES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.131.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061177.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TEAMSEARCH LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.570.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, en septembre 2003, réf. LSO-Al00260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(061377.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TEAMSEARCH LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.570.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, en septembre 2003, réf. LSO-Al00261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(061380.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

HAMEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Howald, 40, rue de Rangwee.

R. C. Luxembourg B 57.360.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Signature.

(061388.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

HAMEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Howald, 40, Rangwee.

R. C. Luxembourg B 57.360.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 30 juin 2003 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- l'assemblée a décidé d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs:

Monsieur Pascal Bosquillon De Jenlis,

Monsieur Gaston Schwertzer,

Monsieur Edouard Bosquillon De Jenlis,

ainsi qu'au commissaire aux comptes Monsieur François Lentz,

pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de reconduire les mandats des administrateurs actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour HAMEUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061387.3/1005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

COMPAGNIE MARITIME LUXEMBOURGEOISE S.A. (CML), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 25.179.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061178.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 94.030.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 29 septembre 2003 que Mademoiselle Xénia Kotoula, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été nommée administrateur, en remplacement de Madame Maggy Kohl-Birget, administrateur démissionnaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour avis conforme

H. Neuman

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061404.3/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

EURO IT VENTURES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 74.657.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, en septembre 2003, réf. LSO-Al00262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(061383.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

EURO IT VENTURES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 74.657.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, en septembre 2003, réf. LSO-Al00263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(061385.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 76.630.

Extrait des résolutions (traduction) prises par l'actionnaire unique de la Société le 26 septembre 2003

Il a été décidé que MM.:

- K. Dane Brooksher, Chairman and Chief Operating Office of ProLogis, demeurant à 14100 East 35th Place, Aurora Colorado 80011, USA,
- Robert Watson, Managing Director and Chief Officer of ProLogis EUROPE, demeurant à Capronilaan 25-27, 1119 Schiphol-Rijk, Amsterdam, The Netherlands,
- Peter Cassells, Vice President Fund Manager of ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., demeurant à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- David Bannerman, Vice President Fund Controller of ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., demeurant à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and
- Olivier Marbaise, Controller ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., demeurant à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été nommés comme gérants de la Société à partir du 1er janvier 2003 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le $1^{\rm er}$ octobre 2003, réf. LSO-AJ00046. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061374.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

I.H.P., INTERNATIONAL HEBDO PRESS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 46.386.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 16 mai 2003

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Rochas, Philippe Slendzak et Olaf Walser, ainsi que du commissaire aux comptes de la société MAZARS.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Slendzak

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061463.3/636/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

MARO-INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 95.927.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société KİLLAM HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social aux lles Vierges Britanniques, P.O. Box 3175, Road Town, Tortola,

dûment représentée par Stéphane Biver, employé privé, demeurant à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 septembre 2003.

2) La société WELLS LIMITED, ayant son siège social aux lles Vierges Britanniques, Nerine Chambers, 5 Columbus Centre, P.O. Box 905, Road Town, Tortola,

dûment représentée par Monsieur Stéphane Biver, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MARO-INVEST.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,00) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à trois cent mille euros (300.000,- EUR) qui sera représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres sont nominatifs ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Les actions sont librement cessibles.

Titre III: Administration

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

- **Art. 10.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décision à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V: Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mercredi du mois de mai à 15.00 heures et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2003.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

52579

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. KILLAM HOLDINGS LIMITED, préqualifée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2. WELLS LIMITED, préqualifée, une action	1
Total: mille actions	1 000

Ces actions ont été libérées à concurrence de 100% par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille deux cents euros (2.200,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2009:
- a) Monsieur Clive W. Godfrey, avocat, né à Courtrai (Belgique), le 6 août 1954, demeurant au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg,
- b) Monsieur Jean-Pierre Higuet, avocat, né à Couvin (Belgique), le 23 novembre 1960, demeurant au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg,
- c) Monsieur Stéphane Biver, employé privé, né à Watermael-Boitsfort (Belgique), le 3 août 1968, demeurant professionnellement au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.
 - 3. Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2009:

Monsieur Frédéric Deflorenne, comptable, né à Charleroi (Belgique), le 4 octobre 1973, demeurant professionnellement au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

- 4. Le siège social de la société est fixé à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
- 5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire. Signé: S. Biver, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 63, case 8. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

G. Lecuit.

(061441.3/220/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DATATEC INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 59.994.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, en septembre 2003, réf. LSO-Al00265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(061386.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BRIGNIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7B, rue de Bitburg. R. C. Luxembourg B 65.251.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 25 juillet 2003 à 11.00 heures au siège social de la société

- 1) Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sont approuvés.
 - 2) Les comptes annuels et l'affectation du résultat relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sont approuvés:
 - Proposition d'affectation:
 - 1,00 euro affecté en réserve légale
 - 28.017,30 euros affectés en report à nouveau
 - Affectation:
 - 1,00 euro affecté en réserve légale
 - 28.017,30 euros affectés en report à nouveau
- 3) Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour les exercices de leurs mandats pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

BRIGNIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061394.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BRIGNIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7B, rue de Bitburg. R. C. Luxembourg B 65.251.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation du résultat et l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, ont été déposés dans le dossier de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(061396.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

CYMONT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 87.710.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061179.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DIAMER INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.628.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061180.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

INATOL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 50.933.

Suite à la résiliation du contrat de domiciliation prenant effet au 31 août 2003 entre INATOL S.A., et TMF MANA-GEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, il résulte que:

- le commissaire au compte L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée (précédemment FIDU-CIAIRE DE L'ALLIANCE EUROPEENNE DE CONSEILS, S.à r.l.), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 46.498, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné avec effet immédiat au 31 août 2003;
- l'administrateur TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 84.993, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné avec effet immédiat au 31 août 2003.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

L'ancien domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00398. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061403.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DISCOUNT TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Z.I. Potaschbierg. R. C. Luxembourg B 48.749.

Suite du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 avril 2003

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par Monsieur Beckius Jean-Marie,

Après lecture du rapport par le Commissaire aux Comptes, certifiant la bonne tenue des comptes,

les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- 5) La distribution d'un dividende brut à hauteur de 2.555.000,- € est approuvée. Le solde est reporté à nouveau.
- 6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour leur mandat de l'exercice 2002.
- 7) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière à la société GEFCO AUDIT, S.à r.l. et son réviseur Monsieur Gordon pour l'exécution de son mandat de l'exercice 2001.
- 8) Mandat est donné à la société GEFCO AUDIT, S.à r.l. et son réviseur Monsieur Gordon Richard pour la mission de révision des comptes de l'année 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-Al02558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061432.3/725/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ZANMIT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 89.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-Al05047, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (EUR 1.633,33)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061423.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

S 3 I S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.813.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-Al00636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061417.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

S 3 I S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 41.813.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2003

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Philippe Slendzak en remplacement de Monsieur Henri Grisius. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pourvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplôme I.E.C.G., 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale a été informée par le Conseil d'Administration que la société a enregistré une perte de plus de la moitié du capital social.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-Al00636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061416.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

E.B. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 51.420.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061181.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

KADOURI 26 S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 73.737.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de commissaire aux comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 septembre 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus commissaire aux comptes de la société KADOURI 26 S.A.H. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1^{er} janvier 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061469.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

NAFCOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.770.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-Al04946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061420.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

NAFCOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.770.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-Al04943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061421.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.549.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-Al00393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(061449.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.549.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-Al00395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(061447.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

KADOURI 26 S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 73.737.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. résilie le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 septembre 2003.

La société KADOURI 26 S.A.H. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 15 septembre 2003.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061480.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ERKADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.367.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061182.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

EUROPEAN LEASING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.016.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061183.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

FINANCIERE LINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.715.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061184.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

GANECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 57.432.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061185.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

GUNNAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 86.678.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061186.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ICTINOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.840.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061188.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

HOLPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 45.124.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL

Signature

(061187.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

INDUSTRIES REUNIES DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 77.520.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061189.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

INTERNATIONAL HOTEL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 9.937.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061190.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

JUSNOBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.365.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061191.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SOCOMEX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 11.010.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2003, les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Patrick K. Oesch, lawyer, Zürich,
- Monsieur Ernst Wickihalder, manager, Zürich,
- Monsieur Robert Heberlein, lawyer, Zürich,

sont renouvelés pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, Halandri, Greece, est renouvelé pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour SOCOMEX S.A.H., Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061498.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ODISSEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes. R. C. Luxembourg B 86.779.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 22 septembre 2003, a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Guido Maria Pedone, domicilié professionnellement au Via S. Balestra 22b, 6901 Lugano, Suisse;
- Monsieur Christophe Dermine, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Monsieur Sébastian Coyette, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Catherine Sauvage, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est Monsieur Laurent Pêcheur, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al05979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061457.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

IMMEUBLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 57.113.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 22 septembre 2003, a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateur de la catégorie A:

- Paolo Del Bue, administrateur de sociétés, domicilié à Via Chiusaretta 4, Muzzano, Suisse
- Nicola Bravetti, économiste, domicilié à Salita Dei Frati n. 2, Lugano, Suisse

Administrateur de la catégorie B:

- Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Nicole Thommes, employée privée, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
- Andrea Dany, employée privée, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al05993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061465.3/693/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

KYPSELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.282.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061193.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

APL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 95.200.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2003

Préalablement le président expose que conformément à l'Art. 60 LSC:

- La gestion journalière de la société peut être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants.
- Leurs nominations, révocations et attributions sont régies par les statuts.
- La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée. L'autorisation a été donnée lors de l'Assemblée du 22 juillet 2003.
 - Le délégué représente la société dans les limites de la gestion journalière.
- L'article 13 des statuts stipule que la société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs dont l'une doit obligatoirement être celle d'un administrateur du groupe A et l'autre celle d'un administrateur du groupe B.

Après délibération, le Conseil décide de nommer Monsieur Emmanuel De Stoppani, administrateur de sociétés, demeurant à La Quai Brie, aux fonctions d'administrateur-délégué, sans préjudice à l'article 13 des statuts.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

P. Rochas

Associé

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061477.3/636/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

MARIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 81.077.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 août 2003

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061491.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

LITEC S.A. HOLDING, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 24.380.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

T. Hollerich / A. Berchem

Directeur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061446.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

COLMADO S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 81.125.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. résilie le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 septembre 2003.

La société COLMADO S.A.H. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 15 septembre 2003.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-A|00208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061479.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

COLMADO S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 81.125.

La FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. renonce à son mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet au 15 septembre 2003.

La FIDUCIAIRE PREMIUM ne sera donc plus Commissaire aux Comptes de la société COLMADO S.A.H. à compter de l'exercice comptable ouvert au 1er janvier 2003.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour la Société

I. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061482.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

CHARME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 41.166.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 15 septembre 2003 au siège social

Première résolution

Le conseil décide, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt de sa fonction d'administrateur, d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouveau président du conseil d'administration, avec effet immédiat, Monsieur Giovanni Battista Gori, demeurant Via E. Rossi n. 9 à Arezzo en Italie, en remplacement de Monsieur Ferdinando Cavalli qui reste administrateur de la société.

Troisième résolution

Omissis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061493.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

LAKSHMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 62.610.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AUTOMATE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 89.771.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour la société

Signature

(061484.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AUTOMATE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 89.771.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2003

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061488.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TINOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 44.634.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2003, les mandats des administrateurs:

- Monsieur George A. David, businessman, Lagos (Nigeria),
- Monsieur Anastasios I. Leventis, businessman, Athens,
- Monsieur Haralambos G. David, businessman, Athens,
- Monsieur Ryan Rudolph, avocat, Zürich,
- Monsieur Patrick K. Oesch, avocat, Zürich,

sont renouvelés pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, Halandri, Athens est renouvelé pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour TINOLA HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061497.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

LA RELATIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 58.256.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061196.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

NAJA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 20.475.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour la société

Signature

(061485.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

NAJA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 20.475.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2002

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2003.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061486.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

RONDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 29.086.

EXTRAIT

Monsieur Constantinos Leventis est décédé en date du 11 juillet 2002.

L'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2003 décide:

- de renouveler les mandats des administrateurs:

Monsieur Patrick K. Oesch, lawyer, Zürich,

Monsieur Haralambos G. David, businessman, Athens,

Monsieur Anastasios I. Leventis, businessman, Athens,

Monsieur Ryan Rudolph, lawyer, Zürich,

pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008:

- de renouveler le mandat du commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers, Halandri, Athens pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour RONDO HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061501.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

LEVHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.224.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061198.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SELLA SICAV LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 66.796.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 19 avril 2002 à 10.00 heures

au siège social de la société

- L'actionnaire décide, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2001, les revenus et plus-values seraient réinvestis pour les compartiments suivants: 590.979 EUR pour l'IN-TERNATIONAL BOND, 136.509 USD pour l'ASIAN EMERGING MARKETS, 2.857.948 EUR pour le PERFORMANCE BALANCED FUND, 69.038 EUR pour l'EURO SHORT TERM BOND.

L'actionnaire décide, sur recommandation du Conseil d'Administration, que pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2001, les pertes des compartiments suivants seraient reportées:

- 1.158.409 EUR pour l'INTERNATIONAL EQUITIES, 705.364 EUR pour l'INTERNATIONAL LEADERS, 390.395 EUR pour l'INTERNATIONAL SMALL CAP, - 7.868 EUR pour l'ITALIAN EQUITIES PLUS.
- Le Président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration, décide de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de réélire les Administrateurs suivants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002:
 - * M. Massimo Scolari, Managing Director of GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A. (Via G.B. Pirelli, 19 I-20124 Milano)
 - * M. Attilio Viola, Vice-Chairman of GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A. (Via G.B. Pirelli, 19 I-20124 Milano)
- * M. Franco Tallia, Manager of INTERNATIONAL DEPARTMENT OF BANCA SELLA S.p.A. (Talstrasse, 70 CH-
 - * M. Bruno Travostino, Manager of GESTNORD INTERMEDIAZIONE SIM p.A. (Via Cavour, 1 I-10123 Turin)
 - * M. Franco Sella, Chairman of GESTNORDS FONDI S.G.R. S.p.A. (Via G.B. Pirelli, 19 I-20124 Milano)
- * M. Riccardo Grande Stevens, Director of GESTNORD INTERMEDIAZIONE SIM p.A. (Via Cavour, 1 I-10123 Tu-
 - * M. Pietro Sella, Director of GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A. (Via G.B. Pirelli, 19 I-20124 Milano)
- * M. Pier Giorgio Borri, Director of IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A. (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg)
 - * M. Paolo Panico, Director of GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A. (Via G.B. Pirelli, 19 I-20124 Milano)

De plus, l'actionnaire est informé de la démission de M. Gianluca Sanna en date du 22 février 2002 comme Administrateur de la SICAV. M. Gianluca Sanna ne sera pas remplacé. L'actionnaire décide d'approuver ces recommandations.

- De plus, le Président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration, décide de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de renouveler le mandat de l'Auditeur, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

Pour le compte de SELLA SICAV LUX

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00117. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061496.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BBL RENTA CASH, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 29.765.

L'an deux mille trois, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de BBL RENTA CASH (la «Société»), une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable en vertu de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch (R.C.S. Luxembourg B 29.765), constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 janvier 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 63 du 13 mars 1989. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte sous seing privé du 8 mars 2000, contenant conversion de la devise nationale en Euro.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Yves Lacroix, employé privé, demeurant à

qui désigne comme secrétaire Madame Jordane Rossignol, employée privée, demeurant à Strassen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Langue, employé privé, demeurant à Mondercange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

d'approuver la modification des articles 1er, 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16, 21, 24, 26 et 30 des statuts, et d'ajouter un nouvel article 20.

et plus spécifiquement:

- 1. la proposition de changement de l'article 1^{er} des statuts a pour but de changer la dénomination sociale de la Sicav en ING (L) RENTA CASH et soumettre la société au régime prévu par la partie II de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, régime auquel il est préférable que la Sicav se soumette expressément avant le 13 février 2004 afin de continuer ses activités en poursuivant sa politique et ses objectifs actuels;
- 2. la proposition de modification de l'article 3 des statuts vise à préciser que les activités de la société se limitent aux activités permises dans le cadre de la partie II de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et que la politique d'investissement de la Société permettra le placement de 20% ou plus de ses actifs nets dans des valeurs autres que des valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers liquides visés à l'article 41(1) de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif;
- 3. la proposition de changement de l'article 7 des statuts a pour but de donner au Conseil d'Administration la possibilité de proposer à l'assemblée générale des actionnaires d'un compartiment d'entériner la dissolution du compartiment, ou l'apport de celui-ci à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois, dans des circonstances autres que celles déjà mentionnées. Sont notamment visés, les changements législatifs pouvant entraîner un désavantage fiscal pour les actionnaires;
- 4. la proposition de modification de l'article 8 des statuts vise à donner au Conseil d'Administration la possibilité de créer des fractions d'actions d'actions d'actions d'actions d'actions d'actions entières qu'elles représentent;
- 5. la proposition d'ajouter un alinéa à l'article 10 des statuts afin d'introduire la possibilité de faire des rachats en
- 6. la proposition d'ajouter un point g) à l'article 12 des statuts, qui a pour but de prévoir la suspension de la VNI ainsi que la suspension des ordres d'émission, de rachat et de conversion des actions lors de restructurations, comme suit:
- «La Société pourra suspendre (...) la détermination de la valeur nette d'inventaire (...) 'g) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération de fusion, apport d'actif, scission ou toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société»;
- 7. la proposition de modifier l'avant dernier alinéa de l'article 12 afin de préciser les modalités d'information des actionnaires et souscripteurs éventuels en cas de suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire;
- 8. la proposition de remplacer le dernier alinéa de l'article 13 des statuts a pour but de désolidariser les engagements des différents compartiments:

«Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations entre les actionnaires, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»;

- 9. la proposition d'ajouter un article 20 vise à préciser les pouvoirs du Conseil d'Administration.
- 10. la proposition de coordination des numéros d'articles suite à l'ajout d'un article 20.
- II.- Que conformément à l'Article 70 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les convocations établissant l'ordre du jour de l'Assemblée ont été publiées dans:
 - 1) le «Luxemburger Wort» le 8 août 2003 et le 19 août 2003;
 - 2) L'Echo du 19 août 2003;
 - 3) De Financieel Economische Tijd du 19 août 2003;
 - 4) Le Mémorial numéro 823 du 8 août 2003 et numéro 845 du 19 août 2003.

Les éditions justifiant ces publications ont été déposées auprès du bureau de l'Assemblée.

III.- Que les noms des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations précitées, signées ne varietur par tous les membres du bureau et par le notaire, resteront annexées de la même façon au présent acte.

- IV.- Que le quorum requis par la loi est d'au moins cinquante pour cent du capital émis de la Société et les résolutions sur chaque point porté à l'ordre du jour doivent être prises à la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'Assemblée.
- V.- Que le capital actuel de la société est de 199.213,4178 actions. Que selon la liste de présence, les propriétaires de 16 actions, c'est à dire 0,0080315% des actions émises et en circulation, sont présents ou représentés.

Le Président informe l'Assemblée que les conditions de quorum pour voter les points à l'ordre du jour ne sont pas remplies et qu'une seconde Assemblée sera convoquée par des avis de convocation conformément à la loi, au 29 septembre 2003. La seconde Assemblée pourra délibérer valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée à l'Assemblée.

Par conséquent, l'Assemblée est aussitôt close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Lacroix, J. Rossignol, C. Langue, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, vol. 140S, fol. 42, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

G. Lecuit.

(061306.3/220/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ULTIMO INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 95.398.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the fourth of September.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) AIG NEW EUROPE FUND L.P., a limited partnership with its registered office at c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands,
- 2) AIGNEF-SPV L.P., a limited partnership with its registered office at c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands,

both here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of two proxies given in Grand Cayman, Cayman Islands, on September 2, 2003.

Said proxies after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Such appearing parties have decided to incorporate a société à responsabilité limitée the Articles of which they have established as follows:

- Art. 1. Between the present and following members there is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended and the present Articles of Incorporation.
 - Art. 2. The Company is incorporated under the name of ULTIMO INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.
- **Art. 3.** The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

- **Art. 4.** The Company has its Head Office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members.
 - Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.
- **Art. 6.** The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) euro, represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

The shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

- **Art. 8.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any member.
- **Art. 9.** The creditors, representatives, rightholders or heirs of any member are neither allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the resolutions of the meetings of the members.
- **Art. 10.** The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by confer-

ence call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

- **Art. 11.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as an officer, agent or proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.
- **Art. 12.** Resolutions are validly adopted when passed by members representing more than half of the capital. However, resolutions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a vote of the majority in number of the members representing at least three quarters of the capital. If no quorum is reached at a first meeting of the members, the members are convened by registered mail to a second meeting with at least fifteen calendar days notice, which will be held within thirty calendar days from the first meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken by the majority of votes of the members whatever majority of capital be represented.

Any ordinary or extraordinary meeting of members is convened on 5 calendar days notice. The calling of such meeting shall be mandatory if requested by the majority members holding the majority of shares in the Company.

Resolutions other than those amending the Articles of Incorporation of the Company may be taken at the occasion of a physical meeting or, alternatively, by way of a circular resolution provided, in such latter case, that each member shall receive the text of the resolution and shall cast his vote by signing the circular resolution.

- Art. 13. The Company's financial year runs from January first to December thirty-first of each year.
- **Art. 14.** At the end of each corporate year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the debts of Company as well as the security (if any) given by the Company in order to secure such debts and debts of the Company vis-à-vis its members.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted for approval to the general meeting of members together with the balance sheet.

- **Art. 15.** Each member may inspect at the Head Office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fifteen calendar days preceding the annual general meeting without prejudice to article 12 final indent.
- **Art. 16.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This transfer ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital it must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been reduced.

The portion of the profit which is in excess of the amount allocated to the statutory reserve is distributed among the members. However, the members may decide, by a majority vote, that the profit, after deduction of the amount allocated to the statutory reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or one or more liquidators appointed by the general meeting of members, which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the members proportionally to the shares they hold in the Company's share capital.

Art. 18. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws as well as the Shareholders' Agreement.

Subscription and payment

The shares have been subscribed and paid in as follows:

1) AIG NEW EUROPE FUND L.P., prenamed, four hundred and twenty-two shares	422
2) AIGNEF-SPV L.P., prenamed, seventy-eight shares.	78
Total: five hundred shares	

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31st, 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred and fifty euro (EUR 1,750.-).

Constitutive meeting of members

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties, representing the entirety of the subscribed capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The named managers of the Company for an undetermined period are:
- a) HALSEY, S.à r.l., R. C. S. B Number 50.984, a company with its registered office in 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,
- b) Mr Pierre François Georges Mellinger, Chief Executive Officer, born in Bordeaux, France, on August 6, 1954, residing ul. Janczarow 22B, Warszawa, Poland,
- c) Mr Peter Michel Yu, Chief Executive Officer, born in Massachusetts, USA, on November 24, 1961, residing 184, Colombia Its, Brooklyn, New York, USA.

The Company is validly bound by the joint signature of all three managers.

However for day-to-day management the Company is validly bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed with Us the notary the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille trois, le quatre septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) AIG NEW EUROPE FUND L.P., un «limited partnership» avec siège social à c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Iles Cayman,
- 2) AIGNEF-SPV L.P., un «limited partnership» avec siège social à c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Iles Cayman,

toutes les deux ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu de deux procurations données à Grand Cayman, lles Cayman, le 2 septembre 2003.

Lesquelles procurations après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Les quelles comparantes ont décidé de constituer entre elles une société à responsabilité limitée, dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

- **Art.** 1er. Entre les associés présents et futurs, est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.
 - Art. 2. La Société prend la dénomination de ULTIMO INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.
- **Art. 3.** La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

- **Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés.
 - Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

- **Art. 9.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées des associés.
- **Art. 10.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps «ad nutum» avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

- Art. 11. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple employé, agent ou mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.
- Art. 12. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Si un quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée des associés, une seconde assemblée sera convoquée par lettre reommandée avec un préavis de quinze jours au moins et tenue dans un délai de trente jours à dater de la première assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée ordinaire ou extraordinaire des associés doit être convoquée dans un délai de 5 jours. La convocation de cette assemblée est obligatoire si elle est requise par la majorité des associés.

Les résolutions autres que celles modifiant les statuts de la société peuvent être prises à l'occasion d'une réunion en présence des associés ou, alternativement, par voie d'une résolution circulaire, pourvu, dans ce dernier cas, que chaque associé reçoive le texte de la résolution et qu'il vote en signant la résolution circulaire.

- Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 14. A la fin de chaque année sociale la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, ensemble avec une annexe contenant en résumé tous les engagements de la Société ainsi que les garanties d'emprunt accordées s'il y en a par la Société pour garantir ces dettes ainsi que les dettes de la Société à l'égard des associés.

A la même date la gérance préparera un compte de profits et pertes qu'elle soumettra pour approbation avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

- Art. 15. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes pendant les quinze jours qui précéderont l'assemblée générale annuelle sous réserve du dernier alinéa de l'article 12 des statuts.
- **Art. 16.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent dans la capital de la Société.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites et libérées comme suit:

1) AIG NEW EUROPE FUND L.P., préqualifiée, quatre cent vingt-deux parts sociales	422
2) AIGNEF-SPV L.P., préqualifiée, soixante-dix-huit parts sociales	78
Total: cing cents parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2003.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cent cinquante euros (EUR 1.750,-).

Assemblée constitutive des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes précitées, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoquées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- a) HALSEY, S.à r.I., R. C. S. B Numéro 50.984, une société avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,
- b) Monsieur Pierre François Georges Mellinger, «Chief Executive Officer», né à Bordeaux, France, le 6 août 1954, demeurant ul. Janczarow 22B, Varsovie, Pologne,
- c) Monsieur Peter Michel Yu, «Chief Executive Officer», né à Massachusetts, USA, le 24 novembre 1961, demeurant 184, Colombia Jts, Brooklyn, New York, USA.

La Société est valablement engagée par la signature conjointe des trois gérants.

Toutefois pour les affaires de gestion courante la Société est valablement engagée par la signature d'un gérant.

2) Le siège de la Société est fixé à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2003, vol. 140S, fol. 52, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(061765.3/230/279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

BEST INVEST S.A., Société Anonyme, (anc. PRIMS S.A.).

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach. R. C. Diekirch B 5.848.

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRIMS S.A., ayant son siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 18, route de Bigonville, R. C. S. Diekirch section B numéro 5.848, constituée suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 16 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 308 du 26 avril 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Albert Seen, Financial Consultant, demeurant à Larochette.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Steffen, employé privé, demeurant à Schieren.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de son adresse actuelle au 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette.
- 2.- Modification de l'article 1er concernant la dénomination.
- 3.- Modification de l'article 4 concernant l'objet de la société.
- 4.- Démission de tous les membres du conseil d'administration.
- 5.- Démission du commissaire aux comptes de la société.

- 6.- Nomination de Madame Raymonde J. Gokke, de Monsieur Albert Seen et SuxesKey S.A. comme nouveaux administrateurs de la société.
 - 7.- Nomination de Monsieur Gerhard Nellinger comme nouveau commissaire aux comptes de la société.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société de L-8832 Rombach/Martelange, 18, route de Bigonville, à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. Alinéa 1er. Le siège social est établi à Larochette.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en BEST INVEST S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1 er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de BEST INVEST S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la phrase: «l'importation et l'exportation de marchandises.» dans l'article 4 des statuts et de la remplacer par la phrase suivante:

«la perception de commissions comme rémunération d'activités d'intermédiaire pour projets immobiliers.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de tous les administrateurs de la société.

Décharge pour l'exécution de leur mandat sera donnée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes de la société.

Décharge pour l'exécution de son mandat sera donnée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- 1.- Madame Raymonde J. Gokke, administrateur de sociétés, née à Schiedam (Pays-Bas), le 7 novembre 1950, demeurant à L-7618 Larochette, 17, Leedebach;
- 2.- Monsieur Albert Seen, Financial Consultant, né à La Haye (Pays-Bas), le 3 mai 1948, demeurant à L-7618 Larochette, 17, Leedebach;
- 3.- La société anonyme SuxesKey S.A., ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, R. C. S. Luxembourg section B numéro 43.522,

comme nouveaux administrateurs de la société.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de trois administrateurs.

Septième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un de ses membres.

Huitième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

Monsieur Gerhard Nellinger, conseiller, né à Trèves (Allemagne), le 22 avril 1949, demeurant à L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen,

comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration présents, délibérant valablement, nomment Monsieur Albert Seen, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal. Signé: A. Seen, J.-M. Steffen, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 septembre 2003, vol. 524, fol. 63, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1er octobre 2003.

J. Seckler.

(902419.3/231/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 octobre 2003.

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.772.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 19 avril 2002 à 11.00 heures

au siège social de la société

* Le Président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration, décide de proposer aux actionnaires de capitaliser les revenus et plus-values de tous les Sous-fonds. Les actionnaires décident d'approuver cette recommandation.

* Les actionnaires ont été informés par le Conseil d'Administration de la démission de M. Cilio en date du 8 octobre 2001 et de l'intention de M. Enzo Panico de ne pas être réélu pour un nouveau mandat d'Administrateur. Le président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de les remplacer par M. Yves Bayle et M. Sylvain Imperiale de l'INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (sujet à l'approbation de la CSSF) et de nommer M. Paolo Panico comme nouveau Président de la SICAV en remplacement de M. Enzo Panico, le précédent Président.

De plus, le Président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de réélire les Administrateurs suivants:

- M. Pietro Sella, Administrateur de GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A.
- M. Franco Sella, Vice-Président de BANCA SELLA S.p.A.
- M. Paolo Panico, Administrateur de GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A.
- M. Franco Tallia, Administrateur de SELLA BANK AG
- M. Riccardo Grande Stevens, Administrateur de GESTNORD INTERMEDIAZIONE SIM p.A.
- M. Attilio Viola, Vice-Président de GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A.
- M. Pier Giorgio Borri, Administrateur de INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Et de réélire PricewaterhouseCoopers comme auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

Ces propositions ont été approuvées par les actionnaires.

Pour le compte de SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV

INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le $1^{\rm er}$ octobre 2003, réf. LSO-AJ00122. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061504.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.772.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 22 avril 2002 à 15.00 heures

au siège social de la société

- * Le Président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration, décide de proposer aux actionnaires de capitaliser les revenus et plus-values et/ou de reporter les pertes de chaque compartiment. Les actionnaires décident d'approuver cette recommandation.
- * Le Président de l'Assemblée, sur recommandation du Conseil d'Administration, décide de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de réélire les Administrateurs suivants:
- M. Yves Bayle, Administrateur-Délégué d'IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- M. Sylvain Imperiale, Directeur Général d'IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
 - M. Pietro Sella, Administrateur de GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A., Via G.B. Pirelli, 19, I-20124 Milano/Italy
 - M. Franco Sella, Vice-Président de BANCA SELLA S.p.A., Via Italia, 2, I-13051 Biella/Italy.
 - M. Paolo Panico, Administrateur de GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A., Via G.B. Pirelli, 19, I-20124 Milano/Italy
 - M. Franco Tallia, Président de SELLA BANK AG, Talstrasse, 70, CH-8039 Zurigo/Switzerland

- M. Riccardo Grande Stevens, Administrateur de GESTNORD INTERMEDIAZIONE SIM p.A., Via Cavour, 1, Torino/ Italy
 - M. Attilio Viola, Vice-Président de GESTNORD FONDI S.G.R. S.p.A., Via G.B. Pirelli, 19, I-20124 Milano/Italy
- M. Pier Giorgio Borri, Administrateur d'IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

et de réélire PricewaterhouseCoopers comme auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

Ces propositions ont été approuvées par les actionnaires.

Pour le compte de SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061516.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ALP INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 34.922.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-Al04958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061424.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ARMATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 36.933.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061429.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BIAGIOTTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 52.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-Al00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Signature.

(061434.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DIE KRANSPEZIALISTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 72.000.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-Al06528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIE KRANSPEZIALISTEN S.A.

Signature

(061435.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

VANDELAY INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 109, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 77.498.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2003 que:

- Madame Antoinette Reuter, company manager, demeurant à 27 rue Scheid, L-6996 Rameldange,
- Monsieur Roy Clark, company manager, demeurant à 27, rue Scheid, L-6996 Rameldange,
- Monsieur Adam Wais, chief executive officer, demeurant 2438 W. 18th Street, Wilmington DE, 19806, USA,
- Monsieur Marshall Ivan Wais Jr., demeurant 4943 S. Woodlawn Ave, Chicago, IL, USA, ont été nommés gérants pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061518.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

MATERIEL ELWE SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 12, rue John L. Mac Adam.

R. C. Luxembourg B 16.466.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-Al02942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(061438.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ELWE LOCATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 12, rue John L. Mac Adam.

R. C. Luxembourg B 27.767.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-Al02939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(061440.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TANALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 35.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00129, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061492.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TANALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 35.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00125, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061495.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TANALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 35.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00123, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061499.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TANALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 35.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00113, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061502.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

MATTHEWS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 79.999.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 septembre 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour MATTHEWS HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061520.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BOORTMALT FINANCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 58.672.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00136, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061483.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

PRESTIGE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding, (anc. SAMPI S.A.).

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach. R. C. Diekirch B 5.819.

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SAMPI S.A., ayant son siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 18, route de Bigonville, R. C. S. Diekirch section B numéro 5.819, constituée suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 10 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 276 du 18 ayril 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Albert Seen, Financial Consultant, demeurant à Larochette.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Steffen, employé privé, demeurant à Schieren.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de son adresse actuelle au 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette.
- 2.- Modification de l'article 1er concernant la dénomination.
- 3.- Démission de tous les membres du conseil d'administration.
- 4.- Démission du commissaire aux comptes de la société.
- 5.- Nomination de Madame Raymonde J. Gokke, de Monsieur Albert Seen et SuxesKey S.A. comme nouveaux administrateurs de la société.
 - 6.- Nomination de Monsieur Gerhard Nellinger comme nouveau commissaire aux comptes de la société.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société de L-8832 Rombach/Martelange, 18, route de Bigonville, à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. Alinéa 1er. Le siège social est établi à Larochette.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en PRESTIGE INVESTMENT HOLDING S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1er. Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de PRESTIGE INVESTMENT HOLDING S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de tous les administrateurs de la société.

Décharge pour l'exécution de leur mandat sera donnée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes de la société.

Décharge pour l'exécution de son mandat sera donnée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- 1.- Madame Raymonde J. Gokke, administrateur de sociétés, née à Schiedam (Pays-Bas), le 7 novembre 1950, demeurant à L-7618 Larochette, 17, Leedebach;
- 2.- Monsieur Albert Seen, Financial Consultant, né à La Haye (Pays-Bas), le 3 mai 1948, demeurant à L-7618 Larochette, 17, Leedebach;
- 3.- La société anonyme SuxesKey S.A., ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, R. C. S. Luxembourg section B numéro 43.522,

comme nouveaux administrateurs de la société.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de trois administrateurs.

Sixième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un de ses membres.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

Monsieur Gerhard Nellinger, conseiller, né à Trèves (Allemagne), le 22 avril 1949, demeurant à L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen,

comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration présents, délibérant valablement, nomment Monsieur Albert Seen, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal. Signé: A. Seen, J.-M. Steffen, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 septembre 2003, vol. 524, fol. 63, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1er octobre 2003.

J. Seckler.

(902420.3/231/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 octobre 2003.

ELITEMODEL.COM S.A., Société anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 87.597.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 1er octobre 2003 que le siège social de la Société a été transféré du 102, boulevard de la Pétrusse, L-2310 Luxembourg au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061580.3/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

ELITEMODEL.COM S.A., Société anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 87.597.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 1^{er} octobre 2003 que la nomination de Monsieur Marcos Esteve en tant qu'administrateur-délégué de la Société a été ratifiée et que l'actuel commissaire aux comptes, la société LUX-AUDIT S.A. ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, est maintenu dans ses fonctions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061578.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

E.P.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1482 Luxembourg, 218, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 27.768.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-Al02935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(061443.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ELECTRO-STEMMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 122, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 24.064.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061451.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SOFINPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxemborug, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 52.172.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-Al06145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(061454.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

NORTH TRADE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.532.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 22 septembre 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour NORTH TRADE HOLDINGS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061522.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

BOORTMALT OVERSEAS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 60.004.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00134, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061489.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DIVA WELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 73.840.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour DIVA WELL S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG)

Administrateur-Délégué

Signatures

(061555.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

DIVA WELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 73.840.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour DIVA WELL S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG)

Administrateur-Délégué

Signatures

(061554.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

ARAGORN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.019.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 30 juin 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour ARAGORN HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-Al06476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061523.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

JETFLY AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel. R. C. Luxembourg B 70.397.

Extrait du conseil d'administration du 1er août 2002

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 4, allée Goebel, L-1635 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061600.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

MAITLAND & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.128.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061597.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

MAITLAND & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.128.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire ajournée des associés, tenue au siège social à Luxembourg, le 12 août 2003

- Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'exercice social clôturé le 30 avril 2003 sont approuvés à l'unanimité.
- L'assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 850.000,-;
- Décharge est accordée au commissaire aux comptes et aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 30 avril 2003;
- Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire de 2004 approuvant les comptes annuels, notamment:

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061598.3/631/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

BOORTMALT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 58.673.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00131, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(061490.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DIBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 55, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 90.089.

L'an deux mille trois, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Dilip Banerjee, cuisinier, né à Calcutta, (Inde), le 2 avril 1958, demeurant à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.
- 2.- Monsieur Bipin Shahani, serveur, né à New Delhi, (Inde), le 2 juin 1971, demeurant à L-3870 Schifflange, 101, Cité Paerchen.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée DIBE, S.à r.l., avec siège social à L-1130 Luxembourg, 55, rue d'Anvers, (R.
- C. S. Luxembourg section B numéro 90.089), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 novembre 2002, publié au Mémorial C numéro 16 du 8 janvier 2003.
- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 31 août 2003, Monsieur Benedict Banerjee, serveur, demeurant à L-1482 Luxembourg, 7, rue Charlotte Engels, a cédé ses deux cent cinquante (250) parts sociales dans la prédésignée société DIBE, S.à r.l., à Monsieur Bipin Shahani, préqualifié.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article sept (7) des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir du 1er septembre 2003.

Deuxième résolution

A la suite de la cession de parts sociales ci-avant mentionnée, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1 M. Dilip Banerjee, cuisinier, né à Calcutta, (Inde), le 2 avril 1958, demeurant à L-1880 Luxembourg,	
18, rue Pierre Krier, deux cent cinquante parts sociales	250
2 M. Bipin Shahani, serveur, né à New Delhi, (Inde), le 2 juin 1971, demeurant à L-3870 Schifflange,	
101, Cité Paerchen, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales	500

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

Troisième résolution

Les associés décident de fixer la gérance de la société comme suit:

- Monsieur Dilip Banerjee, cuisinier, né à Calcutta, (Inde), le 2 avril 1958, demeurant à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier, gérant technique, et
- Monsieur Bipin Shahani, serveur, né à New Delhi, (Inde), le 2 juin 1971, demeurant à L-3870 Schifflange, 101, Cité Paerchen, gérant administratif.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Banerjee, B. Shahani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le $1^{\rm er}$ octobre 2003, vol. 524, fol. 64, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 octobre 2003.

J. Seckler.

(061579.3/231/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

MAYTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 55.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00111, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(061506.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange